

Disparitions forcées : un fléau devenu une routine au Burundi selon les opposants

RFI, 30.08.2017 Le 30 août marque la Journée internationale des victimes de disparition forcée. La date retient l'attention au Burundi, où les opposants au troisième mandat du président Nkurunziza sont régulièrement portés disparus. C'est du moins ce qu'affirme le Forum pour la conscience et le développement (Focod), qui unit des organisations de la société civile. [Photo : Portrait d'un journaliste burundais Jean Bigirimana disparu il y a plus d'un an, le 22 juillet 2016, près de Bujumbura.]

Au Burundi, les familles qui sont soudain sans nouvelles d'un proche se tournent parfois vers le Focod. Depuis l'an dernier, cette organisation a fait enquête sur 150 personnes introuvables. Il s'agissait pour la plupart de manifestants qui étaient descendus dans la rue pour protester contre le troisième mandat du président Nkurunziza. Selon le président du Focod, Pacifique Nininahazwe, ces disparitions n'ont rien de mystérieux. « Ça continue. Chaque mois, nous avons des informations sur un cas ou un autre. Il n'y a aucun signe que le pouvoir va abandonner la pratique des disparitions forcées », constate-t-il. « Les autorités burundaises ne veulent pas enquêter » Certaines familles de disparus font parfois l'objet d'un racket ; des inconnus leur demandent de l'argent en échange de la libération de leur proche. Mais lorsque nous publions ces cas, les autorités burundaises ne veulent pas enquêter », dit encore Pacifique Nininahazwe. Le Burundi a signé, en 2006, la Convention internationale contre les disparitions forcées. Ce traité les qualifie de crimes contre l'humanité. Le Focod voudrait que la Cour pénale internationale enquête au Burundi. Les défenseurs des droits de l'homme parlent de plusieurs centaines de cas. Mais le temps presse. Le Burundi doit claquer la porte de la CPI le 27 octobre prochain.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});